

SOCIÉTÉ ALZHEIMER OUTAOUAIS

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2023

SOCIÉTÉ ALZHEIMER OUTAOUAI

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2023

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 15
Annexes 1 et 2 Apports reportés et apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	16-17

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
SOCIÉTÉ ALZHEIMER OUTAOUAIS

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la SOCIÉTÉ ALZHEIMER OUTAOUAIS (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes et annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, la SOCIÉTÉ ALZHEIMER OUTAOUAIS tire des produits de dons et d'activités de levée de fonds dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons et d'activités de levée de fonds, de l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 mars 2023 et 2022, de l'actif à court terme aux 31 mars 2023 et 2022 et de l'actif net au 1er avril 2022 et aux 31 mars 2023 et 2022. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2022, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Comme il est décrit dans la section (Fondement de l'opinion avec réserve) ci-dessus, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'exhaustivité des produits de dons et d'activités de levée de fonds pour l'exercice. Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure de tirer une conclusion quant à savoir si les autres informations comportent une anomalie significative du fait de ce problème..

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

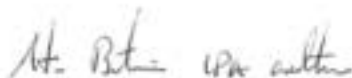
Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Steve Béliveau, CPA auditeur

Gatineau
Le 8 juin 2023


	2023	2022
Produits		
Subvention; Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais (note 3)	849 570 \$	771 538 \$
Subvention; Carrefour de soutien aux aidants Outaouais (APPUI)	201 057	207 900
Subvention; Emploi Québec	12 773	3 815
Subvention; Emplois d'été Canada	11 052	-
Dons	170 899	87 030
Campagnes en milieu de travail	79 558	75 835
Contribution; FQSA - Référencement (note 4)	60 000	71 333
Contributions des usagers	52 391	39 798
Activités de levée de fonds	73 083	44 183
Formations à la clientèle	2 580	1 838
Cotisations	415	340
Intérêts	25 105	4 383
Divers	1 938	1 502
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	16 971	16 972
	<u>1 557 392</u>	<u>1 326 467</u>
Charges d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	1 233 327	1 238 467
Activités de levée de fonds	491	1 095
Amortissement de l'actif incorporel	1 177	1 680
Amortissement des immobilisations corporelles	40 750	39 040
Charges spécifiques au Référencement FQSA (note 4)	4 657	6 165
Charges spécifiques aux autres projets subventionnés	12 773	3 815
Déplacements	12 485	6 322
Frais administratifs	92 151	102 232
Frais d'activités - utilisateurs et proches aidants	28 718	13 918
Frais d'occupation	193 136	126 775
Publicité et représentation	25 134	33 393
Sous-traitants	5 832	-
	<u>1 650 631</u>	<u>1 572 902</u>
Insuffisance des produits sur les charges d'exploitation	<u>(93 239)</u>	<u>(246 435)</u>
Autres produits (charges)		
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	-	(1 339)
Contribution FQSA (Partenaires Santé fédéral) redistribution d'années antérieures	-	292 684
Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)	-	96 682
	<u>-</u>	<u>388 027</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>(93 239) \$</u>	<u>141 592 \$</u>


SOCIÉTÉ ALZHEIMER OUTAOUAIS
 ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

	Grevé d'une affectation interne	Investi en immobilisations	Non affecté	2023 Total	2022 Total
Solde au début	292 795 \$	98 628 \$	647 314 \$	1 038 937 \$	897 345 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	(24 856)	(68 283)	(93 239)	141 592
Affectation interne - utilisation de la réserve	(292 795)	-	292 795	-	-
Investissement en immobilisations	-	607 782	(607 782)	-	-
Solde à la fin	<u>- \$</u>	<u>681 654 \$</u>	<u>264 044 \$</u>	<u>945 698 \$</u>	<u>1 038 937 \$</u>

	2023	2022
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	170 741 \$	816 157 \$
Dépôts à terme (note 5)	477 317	-
Débiteurs (note 6)	115 995	42 545
Subventions à recevoir	8 999	32 418
Frais payés d'avance	7 491	12 067
	<u>780 543</u>	<u>903 187</u>
Encaisse et placements réservés	-	292 795
Immobilisations corporelles (note 7)	729 279	157 247
Actif incorporel (note 8)	2 744	3 921
	<u>1 512 566 \$</u>	<u>1 357 150 \$</u>
Passif		
Passif à court terme		
Emprunt bancaire (note 9)	17 \$	21 \$
Créditeurs et charges à payer (note 10)	445 182	194 435
Apports reportés (Annexe 1)	1 409	21 417
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 12)	40 000	-
	<u>486 608</u>	<u>215 873</u>
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (Annexe 2)	50 369	62 340
Avantages incitatifs locatifs reportés (note 11)	29 891	-
Dette à long terme (note 12)	-	40 000
	<u>566 868</u>	<u>318 213</u>
Actif net		
Grevé d'une affectation interne (note 13)	-	292 795
Investi en immobilisations	681 654	98 828
Non affecté	264 044	647 314
	<u>945 698</u>	<u>1 038 937</u>
	<u>1 512 566 \$</u>	<u>1 357 150 \$</u>
Engagement contractuel (note 15)		

Pour le conseil d'administration,

 _____ administrateur

 _____ administrateur

	2023	2022
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(93 239) \$	141 592 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	40 750	39 040
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	-	1 339
Amortissement de l'actif incorporel	1 177	1 680
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(16 971)	(16 972)
Avantages incitatifs locaux reportés	29 891	-
	<u>(38 392)</u>	<u>166 679</u>
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(73 450)	51 057
Subventions à recevoir	23 419	4 296
Frais payés d'avance	4 576	(3 904)
Créditeurs et charges à payer	(15 179)	51 508
Apports reportés	(20 008)	2 239
	<u>(119 034)</u>	<u>271 875</u>
Activités d'investissement		
Acquisition de certificats de placement garanti	(477 317)	-
Encaissement de certificats de placement garanti	-	510 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	(346 856)	(27 308)
Variation de l'encaisse réservée	292 795	(292 795)
	<u>(531 378)</u>	<u>189 897</u>
Activités de financement		
Variation nette de l'emprunt bancaire	(4)	-
Apports afférents aux immobilisations corporelles	5 000	3 500
	<u>4 996</u>	<u>3 500</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(645 416)	465 272
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	816 157	350 885
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	170 741 \$	816 157 \$
Constitution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
Encaisse	170 741 \$	816 157 \$

1. Statut et objectif de l'organisme

Société Alzheimer Outaouais, un organisme privé sans capital-actions constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour mission d'accompagner et sensibiliser les personnes touchées par un trouble neurocognitif majeur comme la maladie d'Alzheimer en Outaouais. La Société Alzheimer Outaouais est enregistrée à titre d'organisme de bienfaisance et est exonérée d'impôts sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Le principal élément pour lequel une estimation importante a été effectuée est l'estimation de la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Comptabilisation des produits

L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges reliées sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme est raisonnablement assuré de sa réception. Les apports reçus en dotation sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les apports reportés afférents aux immobilisations sont amortis au même rythme que les immobilisations auxquelles ils se rattachent.

Les produits tirés des contributions des usagers et des formations à la clientèle sont constatés lorsque le service est rendu.

Les produits des activités de levée de fonds sont constatés lorsque l'activité a eu lieu.

Les cotisations sont constatées au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Les intérêts non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Comptabilisation des promesses de dons

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, l'organisme ne comptabilise à titre de promesses de dons à la fin de l'exercice que les montants qu'il a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées à leur coût d'origine. Les immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports sont présentées à leur juste valeur à la date de l'apport. L'amortissement est calculé en fonction de la durée de vie estimative des immobilisations corporelles selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes suivantes :

	Périodes
Améliorations locatives	10 ans
Enseigne	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans

Actif incorporel

L'actif incorporel est comptabilisé au coût. Il est amorti en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, l'encaisse et les certificats de placement garanti que l'organisme ne peut utiliser pour les opérations courantes ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures à chaque année pour aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Avantages incitatifs locatifs reportés

Les avantages incitatifs comprennent les réductions de loyer qui ont été octroyées au début du bail. Ils sont amortis linéairement sur la durée du bail.

3. Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023, plusieurs ententes ont été conclues avec le Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais (CISSSO), en voici le sommaire:

	2023	2022
Répartition des ententes :		
Financement en soutien de la mission globale (PSOC)	661 750 \$	622 760 \$
Financement en soutien des services de répit à domicile	<u>187 820</u>	<u>148 778</u>
Total	<u>849 570 \$</u>	<u>771 538 \$</u>

4. Fédération Québécoise des Sociétés Alzheimer (FQSA) - Référencement

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023, l'organisme a reçu une contribution de la Fédération Québécoise des Sociétés Alzheimer d'un montant de 60 000\$ (71 333\$ en 2022).

Cette contribution a été utilisée selon le détail ci-dessous :

	2023	2022
Ressources humaines ^(a)	65 482 \$	63 216 \$
Matériel	358	1 074
Déplacement	380	105
Communication	2 000	2 241
Formation - partenariat	900	726
Plateforme Hestia	1 019	1 019
Encadrement stratégique et opérationnel	-	1 000
Frais d'administration ^(a)	<u>1 920</u>	<u>1 952</u>
	<u>72 059 \$</u>	<u>71 333 \$</u>

(a) Les charges relatives aux ressources humaines et aux frais d'administration sont présentées à l'état des résultats dans la rubrique «Salaires et avantages sociaux».

L'ensemble des autres dépenses sont comptabilisées à l'état des résultats dans la rubrique «Charges spécifiques au Référencement FQSA».

5. Dépôts à terme

	2023	2022
Certificat de placement garanti, au taux de 2,85% échéant en avril 2023	<u>477 317 \$</u>	<u>- \$</u>

6. Débiteurs

	2023	2022
Contributions des usagers et autres débiteurs	49 822 \$	27 303 \$
Sommes à recevoir de l'État; taxes de vente	53 501	15 242
Intérêts courus	<u>12 672</u>	<u>-</u>
	<u>115 995 \$</u>	<u>42 545 \$</u>

Au 31 mars 2023, les autres débiteurs incluent des promesses de dons totalisant 41 000\$ (21 311\$ en 2022).

7. Immobilisations corporelles

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives	799 501 \$	149 075 \$	650 426 \$	74 519 \$
Enseigne	3 848	2 761	1 087	1 472
Matériel informatique	70 238	31 489	38 749	50 267
Mobilier de bureau	<u>60 299</u>	<u>21 282</u>	<u>39 017</u>	<u>30 989</u>
	<u>933 886 \$</u>	<u>204 607 \$</u>	<u>729 279 \$</u>	<u>157 247 \$</u>

Certaines améliorations locatives ne sont pas amorties (valeur comptable 597 896 \$), car elles sont en cours de construction au 31 mars 2023.

8. Actif incorporel

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Logiciel ProDon	<u>11 431 \$</u>	<u>8 687 \$</u>	<u>2 744 \$</u>	<u>3 921 \$</u>

9. Emprunt bancaire

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 90 000\$ (95 000\$ - 2022) au taux de 11,70% (7,70% - 2022). Cette marge de crédit est renouvelable annuellement et non garantie.

10. Crédoiteurs et charges à payer

	2023	2022
Fournisseurs et charges à payer	291 677 \$	17 164 \$
Salaires et avantages sociaux à payer	130 059	122 754
Sommes à remettre à l'État; déductions à la source	18 932	20 883
Sommes à remettre à l'État; subventions à rembourser	<u>4 514</u>	<u>33 634</u>
	<u>445 182 \$</u>	<u>194 435 \$</u>

Pour l'exercice clos au 31 mars 2023, il y a un montant à payer à un fournisseur de 265 926 \$ pour les améliorations locatives en cours de construction.

11. Avantages locatifs incitatifs reportés

	2023	2022
Réduction de loyer	31 424 \$	-
Amortissement de l'exercice	<u>(1 533)</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>29 891 \$</u>	<u>- \$</u>

12. Dette à long terme

	2023	2022
Prêt d'une valeur nominale de 60 000\$, sans intérêt, obtenu dans le cadre du programme gouvernemental du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, remboursable jusqu'au 31 décembre 2023. Une aide gouvernementale de 20 000\$ a été comptabilisée lors de l'exercice clos le 31 mars 2021, car 33% du prêt sera radié suite au remboursement avant le 1er janvier 2024. ^(a)	40 000 \$	40 000 \$
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	<u>40 000</u>	<u>-</u>
	<u>- \$</u>	<u>40 000 \$</u>

(a) Ce prêt a été obtenu afin d'aider l'organisme à payer ses dépenses opérationnelles pendant la pandémie de la Covid-19. Ce prêt est sujet à une vérification par les autorités canadiennes afin de s'assurer que l'organisme a rencontré tous les critères d'admissibilité à l'obtention du prêt.

13. Affectation interne

Le conseil d'administration a autorisé l'utilisation de la totalité de l'affectation interne au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023 pour couvrir une portion des frais qui ont été engagés pour les améliorations locatives apportées aux nouveaux locaux du Centre de jour d'Aylmer qui a ouvert ses portes en avril 2023.

14. Dépendance économique

L'organisme est dépendant économiquement de la subvention versée par le Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais qui est sa principale source de revenu à 55% (45% en 2022) des produits totaux.

15. Engagement contractuel

L'organisme est locataire de deux immeubles en vertu de baux venant à échéance en avril 2025 et en décembre 2032. Les versements mensuels (coût et les taxes applicables incluses) du premier bail sont au montant de 7 847\$ et de 10 475\$ indexable à un taux de 2% annuellement pour le second bail. Les loyers minimums futurs totalisent 1 541 038\$ et comprennent les versements suivants pour les prochains exercices.

2024	220 489 \$
2025	223 013
2026	139 273
2027	134 065
2028	136 726
Autres	<u>687 472</u>
	<u>1 541 038 \$</u>

16. Instruments financiers**Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2023 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme, ses créanciers et charges à payer et son emprunt bancaire.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs et aux subventions à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances. Les promesses d'apport d'un donateur représentent 62% des débiteurs et constituent une concentration de crédit.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

16. Instruments financiers (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

17. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation comparable à celle de l'exercice 2023.

Apports reportés - 2023

	Dons affectés au service de répit de dépannage	Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais pour le répit à domicile	Produits d'activités de levée de fonds	TOTAL au 31 mars 2023
Solde au début de l'exercice	2 720	18 420	277	21 417
Montants reçus au cours de l'exercice	-	169 400	97	169 497
Montants constatés à titre de produits	(1 408)	(187 520)	(277)	(169 505)
Solde à la fin de l'exercice	1 312	-	97	1 409

Apports reportés - 2022

	FQSA pour le référencement	Dons affectés au service de répit de dépannage	Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais pour le répit à domicile	Produits d'activités de levée de fonds	TOTAL au 31 mars 2022
Solde au début de l'exercice	11 333	7 645	-	200	19 178
Montants reçus au cours de l'exercice	-	-	107 186	277	107 463
Montants constatés à titre de produits	(11 333)	(4 925)	(148 778)	(200)	(165 236)
Solde à la fin de l'exercice	-	2 720	18 420	277	21 417

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles - 2023

	RHDCC pour équipement Snoezelen	Dons d'améliorations locatives	Fédération des médecins spécialistes pour trousses de matériel adapté
Solde au début de l'exercice	629	40 318	10 854
Montants reçus au cours de l'exercice	-	-	-
Montants constatés à titre de produits (amortissement)	(629)	(11 602)	(1 850)
Solde à la fin de l'exercice	-	28 716	9 004

Aides financières pour
achat de matériel
informatique (FQSA -
Centraide - CISSSO)

	Aides financières pour achat de matériel informatique (FQSA - Centraide - CISSSO)	Aide financière pour l'achat de mobilier - Branchaud	TOTAL au 31 mars 2023
Solde au début de l'exercice	10 539	-	62 340
Montants reçus au cours de l'exercice	-	5 000	5 000
Montants constatés à titre de produits (amortissement)	(2 890)	-	(16 971)
Solde à la fin de l'exercice	7 649	5 000	50 369

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles - 2022

	RHDCC pour équipement Snoezelen	Dons d'améliorations locatives	Fédération des médecins spécialistes pour trousses de matériel adapté
Solde au début de l'exercice	1 257	51 920	12 705
Montants reçus au cours de l'exercice	-	-	-
Montants constatés à titre de produits (amortissement)	(628)	(11 602)	(1 851)
Solde à la fin de l'exercice	629	40 318	10 854

Aides financières pour
achat de matériel
informatique (FQSA -
Centraide)

	Aides financières pour achat de matériel informatique (FQSA - Centraide)	TOTAL au 31 mars 2022
Solde au début de l'exercice	9 930	75 812
Montants reçus au cours de l'exercice	3 500	3 500
Montants constatés à titre de produits (amortissement)	(2 891)	(16 972)
Solde à la fin de l'exercice	10 539	62 340